

d'Ampuis. Les mêmes droits de suzeraineté lui appartenaient aussi sur le château et le mandement de Chagnon, pour lesquels Girard de Meys, seigneur de Cusieu, lui rendit hommage le 27 juin 1344. Le même hommage lui fut encore renouvelé par Pierre, seigneur de Cusieu, le 18 octobre 1361 (1).

Nous avons vu que les châteaux de Miribel et de l'Aubépin avaient été la première résidence de Jeanne de Forez, première femme d'Aymar. Quand les deux époux eurent quitté ces manoirs, Aymar les céda à son frère Artaud, pour lui tenir lieu de ses droits héréditaires. Ce dernier en fit hommage, en 1334, à Guy VII, comte de Forez, frère de l'épouse d'Aymar. Artaud testa le 23 novembre 1354, en instituant pour héritières universelles ses deux filles, Marguerite et Louise, qu'il avait eues de sa femme Béatrix de Lavieu (2). Mais dès l'année 1337, Aymar était déjà rentré en possession du château de l'Aubépin, dont il rendit hommage au comte Guy, dans le courant de cette même année (3).

Le mandement de Dargoire, qui appartenait aussi au seigneur de Roussillon, comprenait dans ses limites la grange et maison de la Levratière, près de Saint-Andréol. En 1354, ce fief était possédé par Florimond de Tholon, qui en rendit hommage à Aymar, le 12 octobre de cette même année. Ce dernier avait encore des droits de suzeraineté sur la terre de Farnay, près de Rive-de-Gier, car nous voyons Jean de Farnay, seigneur dudit lieu, lui rendre hommage en 1342 et 1350, et Hugues de Farnay remplir le même devoir, le 21 août 1353, pour tout ce

(1) Archives du Rhône. *Hommages aux seigneurs de Roussillon*.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2682.

(3) De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, 1, p. 396.